

Stop béton maintenant

À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacun des candidats qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, préservation de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Nous vous remercions d'avance pour le temps que vous voudrez bien consacrer à répondre à nos questions.

Nous diffuserons ensuite vos réponses et vos éventuelles abstentions auprès des citoyen·ne·s de la commune.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à info@hoyemont.be.

Ce questionnaire a été rédigé par le collectif « Hoyemont dit non ! » en collaboration avec le Comité de Quartier du Pont-de-Scay, le comité de Poulseur et le collectif « Occupons Le Terrain » dans le cadre de la campagne « Stop béton Maintenant ! ».

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable. Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer éventuellement votre position.

Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. Plan de secteur et Schéma de Développement Communal

Êtes-vous favorable à

- Revoir le Schéma de Développement Communal de notre commune de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

Il est urgent de préserver le côté agricole, forestier et rural de notre commune. C'est sa première richesse.

Les modifications au Plan de Secteur (PS) demandent une longue et difficile procédure, avec une décision finale du Gouvernement wallon ou du Ministre de l'Aménagement du Territoire. Mais la commune peut et doit initier ces procédures là où c'est nécessaire. Du côté communal, ça demande de faire un sérieux état des lieux, sans doute avec l'aide d'un bureau d'études.

- Adopter un moratoire destiné à refuser toute demande de permis impliquant l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Le moratoire doit donner le temps à la commune d'effectuer le relevé des zones concernées et de lancer les procédures utiles.

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Êtes-vous favorable à

- Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants (taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales...) ? Si oui, lesquelles ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Il existe déjà des textes légaux qui permettent aux communes d'agir sur les propriétaires qui laissent leur logement inoccupé, par exemple par des taxes, mais ce sont à nouveau des procédures lourdes, et la commune n'est pas nécessairement outillée pour les affronter seule. Le faire avec les communes voisines, Anthisnes et Hamoir par exemple, éventuellement en partenariat avec l'AIS et la société de logement social, serait sans doute plus aisé.

- Revoir les aides financières à la hausse et revoir les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

Les aides financières viennent de la Région, mais la commune pourrait agir de deux façons :

- La commune pourrait faire connaître l'existence de ces aides auprès de la population. Leur présentation est souvent complexe et rébarbative, ne touchant pas les personnes qu'elles visent.
- La commune pourrait avancer les sommes que la Région versera, et les récupérer après les travaux.

En ce qui concerne la division des logements, qui demande des compétences architecturales, immobilières et juridiques, cela pourrait peut-être se faire aussi en collaboration avec les communes voisines, et même peut-être avec l'aide des services provinciaux.

3. Terres agricoles

Êtes-vous favorable à

- Réaliser une grande analyse sur le recensement et l'affectation réelle des terres agricoles qui inclurait toutes les terres agricoles (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), l'affectation réelle des terres agricoles (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.), une analyse détaillée des terres agricoles non-utilisées pour l'agriculture (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de Noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

Cette analyse peut se faire en même temps que celle visée à la question 1 (affectation des terres agricoles au PS).

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan·ne·s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

A nouveau, étant donné les capacités et compétences de l'Administration Communale, et pour atteindre un niveau de production utile, la collaboration avec les communes voisines est indispensable. Une telle action peut être subsidiée par la Province dans le cadre des actions supra-communales.

- S'engager à garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

Il est déplorable que par le passé, des pressions aient poussé le Collège d'alors à modifier la définition de la zone au PS, mais le mal est fait. Il faut absolument que cela n'ait plus lieu (voir question 1a)

4. Biodiversité et espaces verts

Êtes-vous favorable à

- Mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public...) ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

C'est tout à fait possible et cela peut servir aussi à combattre l'imperméabilisation des sols, ce qui est essentiel pour notre commune affectée par les inondations.

Pour ce qui est de l'éclairage public (extinction de 23 ou 24h à 5h), de nombreuses communes ont agi. Il faut absolument rencontrer RESA et comprendre quels sont les obstacles techniques qu'ils avancent pour ne pas intervenir commune par commune. A nouveau, convaincre les communes voisines de se lancer avec Comblain sera sans doute utile.

Cela demandera aussi une réelle information à la population, qui pourrait avoir un sentiment d'insécurité. Les exemples mis en place prouvent que l'insécurité ne grandit pas, au contraire parfois.

5. Démocratie et accès à l'information

Êtes-vous favorable à

- Élargir l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

	1	2	3	
Défavorable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Favorable

Commentaire éventuel :

Les technologies actuelles le permettent. La formule papier doit rester possible pour les personnes qui le souhaitent.

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

	1	2	3	
Défavorable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Favorable

Commentaire éventuel :

De façon générale, informer et consulter avant de lancer un projet d'importance peut le rendre plus pertinent et plus légitime.

Cela permet aussi aux citoyens de découvrir la complexité et la longueur de certaines procédures. Ecolo souhaite soutenir davantage les comités de village, leur accorder un budget participatif pour développer chacun un projet qu'ils auront choisi et développé.

Sans doute la commune devra, dans les premiers temps, se faire accompagner car la consultation et la participation ne s'improvisent pas, elles ont besoin de capacité de gestion du débat et de médiation.

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ? Si oui, de quelle manière ?

1 2 3

Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

En ouvrant largement la CCAT à tout citoyen intéressé par cette procédure. Pour cela, il faut une campagne d'information expliquant en quoi consiste le SDC, en quoi il sert les citoyens, et comment il s'établit.

Il faut être bien conscient que c'est une action complexe. La vulgariser est indispensable, même si ce n'est pas facile.

En présentant ensuite le projet de la commune dans les villages avant de l'adopter.

6. Projets sur la commune de Comblain-au-Pont

Vous engagez-vous à refuser systématiquement l'ouverture de nouvelles voiries dans les espaces verts, peu importe l'affectation de ces zones au plan de secteur ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

En principe oui, mais un projet d'utilité publique pourrait se présenter (par exemple la Maison Médicale à Comblain, même si celle-ci n'a pas besoin d'une nouvelle route).

Vous engagez-vous à refuser tout projet concernant l'ancien camping de Hoyemont qui n'irait pas dans le sens de la réhabilitation du lieu en une zone de verdure pensée comme un havre pour la faune et la flore locales, et en un lieu de tranquillité/sérénité pour les habitants du hameau et à entreprendre un recours au Conseil d'Etat en cas de décisions contraires de la part de la Région Wallonne ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Oui, mais il faut pour cela qu'une modification au PS ait eu lieu, qui sorte le terrain du secteur touristique.

Il faut être conscient que le propriétaire actuel fera sans doute tout ce qui est à sa portée pour défendre son point de vue. Et la décision relève in fine à la Région.

On peut aussi, si la modification au PS échouait, chercher à construire une alternative, public (Commune + Région, en essayant de décrocher un subside) et privé (riverains, gestionnaire de camping "vert et durable" ...).

Une telle alternative devrait s'engager à respecter et mettre en valeur la richesse du lieu.

Soutenez-vous la réalisation d'une étude relative à l'impact cumulé de la construction et de l'exploitation du village de vacances (schéma d'orientation locale) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Vous engagez-vous à agir en faveur d'une modification du plan de secteur afin que l'ancien camping de Hoyemont redevienne une zone agricole (c'est-à-dire son affectation première) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

La décision finale reviendra à la Région. Cependant, pour que cette modification au PS ait des chances d'aboutir, la commune doit prendre les devants, être active et convaincante.

Êtes-vous favorable à un encadrement plus strict de l'offre de logements touristiques ?

- 1 2 3
- Défavorable Favorable

Commentaire éventuel :

Un développement de l'activité touristique est souhaitable, mais il doit être de qualité et soucieux de durabilité. Pas question non plus de faire de la spéculation immobilière qui rendrait peu à peu les loyers trop élevés pour les habitants de la commune, comme dans tant de communes ardennaises. Il faut aussi s'assurer qu'il n'y a pas de concentration de gîtes ou chambres d'hôtes dans les villages.

Vous engagez-vous à préserver de manière définitive tous les espaces verts de Comblain-au-Pont définis comme ZACC au plan de secteur ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Les zones déjà définies comme ZACC sont devenues des lieux où l'avis de la commune est prépondérant, donc elles doivent être protégées. Comme exprimé dans une question précédente, Ecolo souhaite de plus étendre les réserves naturelles, développer les plantations d'arbres et de haies (sur les terrains publics, mais aussi chez les privés intéressés), qui peuvent aussi, dans certains cas, être déterminées comme ZACC. Ecolo soutiendra aussi le recours à des installations qui permettent de mieux absorber la pluie, afin de lutter contre le ruissellement.

Êtes-vous favorable à la création d'aménagements viables et durables afin d'améliorer la gestion des eaux et des coulées de boue venant en amont du quartier Pont-de-Scay (prairies et route d'Oneux) ?

Ces aménagements auront pour but de protéger vos citoyens et leurs biens face aux inondations de plus en plus récurrentes avec le changement climatique.

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Nous souhaitons aller plus loin que l'étude de deux lieux de ruissellement commandée par le Collège. Il faut, avec les communes voisines, la Province, l'Université de Liège et la Région, travailler à un plan sur tout le bassin de l'Ourthe, comme on l'a fait pour la Vesdre. Le Pont de Scay est touché à Comblain, mais aussi Fond du Sart et la descente de Mont (où il y a moins d'habitation, mais les eaux aboutissent au centre de Comblain).

Pour limiter l'imperméabilisation, il faut aussi privilégier la rénovation par rapport à la construction. Quand constructions il y a, il faut favoriser leur érection au cœur des villages, dans les "dents creuses". Il faut éviter le développement de nouveaux lotissements, grands pourvoyeurs d'imperméabilisation.

Vous engagez-vous à limiter l'imperméabilisation des chemins et voiries qui ne sont pas encore asphaltés (voies vertes, chemins de terre, chemins agricoles...) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Il y a eu cette année une demande d'urbanisation à Poulseur qui consistait en la création d'un nombre important de lots sur une parcelle enclavée de la rue des Ecoles. Êtes-vous favorable à la création de nouveaux lotissements à Poulseur ?

- Défavorable 1 2 3 Favorable
-

Commentaire éventuel :

Nous nous sommes opposés à ce projet et avons participé à la rédaction d'un courrier à signer à déposer à la commune. Plus d'une centaine de courriers ont été ainsi envoyés. Outre la prise au sol des constructions prévues dans ce projet, il présentait des risques sérieux au niveau de la circulation dans la rue principale de Poulseur.

Votre profil

Nom et prénom :

Chambeau Xavier

La liste sur laquelle vous vous présentez :

Ecolo Comblain-au-Pont

La questionnaire touche à sa fin. Souhaitez-vous ajouter un commentaire ?

La commune de Comblain est largement endettée et va devoir modérer ses ambitions. Cependant, pas mal de questions abordées via ce questionnaire ne sont pas coûteuses. Elles demandent parfois le recours à un bureau d'étude (ce qui a un coût) et des efforts réels d'information, également coûteux. Il est clair que les dépenses devront s'étaler sur plusieurs années et qu'il faudra établir un calendrier hiérarchisant les mesures à prendre en fonction de leur urgence. La lutte contre les inondations et le travail sur le territoire qui l'accompagne obligatoirement nous semble une priorité.

Nous vous remercions de votre participation et vous souhaitons une belle campagne !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms